



COMMUNIQUE DE PRESSE FONDS EUROPEENS

Mamoudzou, lundi 14 décembre 2015

Plus de 22 millions d'euros attribués par le comité régional unique de programmation (CRUP) de décembre 2015

L'État et le Conseil départemental de Mayotte se sont réunis lundi 14 décembre 2015 pour tenir le 9^e comité régional unique de programmation (CRUP) des fonds européens pour la période 2014/2020. L'objectif était l'attribution d'aide du fonds social européen (FSE), du fonds européen agricole de développement rural (FEADER), du fond pour le développement régional (FEDER) ainsi que de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Ce sont plus de 22 millions d'euros de fonds européens qui ont été attribués au bénéfice des 31 projets examinés.

Le soutien de l'IEJ pour l'accompagnement individualisé des jeunes mahorais

Pour l'IEJ, avec le dossier de la Mission locale pour un montant de 92 000 euros, des jeunes demandeurs d'emplois bénéficieront d'un accompagnement individualisé vers l'emploi. L'action de l'IEJ sur le territoire bénéficie à présent à 3614 jeunes mahorais.

Le FEDER au bénéfice du nouvel hôpital de Petite-Terre

Ce sont 17,3 millions d'euros qui financeront le projet de l'hôpital de Petite-Terre dans sa construction et sa mise en œuvre.

Structuration des filières et renforcement des capacités de production grâce au FEADER

Concernant le FEADER, une vingtaine de projets a été programmée pour un montant total de 3,6 millions d'euros d'aides publiques. Il s'agit pour une part de projets pluriannuels visant à la structuration des filières agricoles et au transfert d'innovation en agriculture et d'autre part, du soutien direct aux exploitations eu par des dotations aux petites exploitations pour de l'investissement en matériels ou infrastructures afin d'améliorer les capacités et conditions de production des agriculteurs mahorais.

Le FSE en faveur de la formation des salariés et de la réussite étudiante : 3 actions

Le projet du Centre Universitaire de Dembeni (CUFR) bénéficiera de 36 000 euros pour une initiative visant l'accompagnement des jeunes étudiants mahorais inscrits en première année d'étude supérieure. Deux dossiers portés par OPCALIA pour les structurations des filières professionnelles et la lutte contre l'illettrisme des salariés d'un montant total de 515 000 euros seront à développer. Enfin, 500 000 euros de FSE seront en faveur de chantiers d'insertion portés par l'association Pep's.

Aussi, depuis le début de la programmation et en cette fin d'année 2015, plus de 34 millions d'euros ont été attribués par le comité régional unique de programmation (CRUP) sur les fonds européens pour 68 opérations.

L'Europe, par ses fonds, est totalement engagée à Mayotte.

	Montant attribué	% programmé	Nombre d'opérations concernées
FEDER	17,3 M €	11,60%	1
FEADER	5,8 M €	10,00%	48
FSE	1,7 M €	3,00%	9
IEJ	9,7 M €	105,00%	10

Pour plus d'informations,

La liste des dossiers ainsi que les décisions du comité sont consultables sur le site de la Préfecture (Rubrique L'Europe / Mise en œuvre / Comité Régional Unique de Programmation).

[https://www.mayotte.pref.gouv.fr/rubrique « Politiques Publiques – L'EUROPE »](https://www.mayotte.pref.gouv.fr/rubrique%20«%20Politiques%20Publiques%20–%20L'EUROPE%20»)

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : /twitter.com/Prefet976

Préfecture de Mayotte – SGAR

BP 676

97600 Mamoudzou

Contacts presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél. : 0269 63 54 03

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

